

« TU NE TE PARJURERAS POINT... »

« Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras point, mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de ce que tu as déclaré par serment... » Matt 5:33.

Un des signes de perte de vie spirituelle est le non-respect de la parole donnée, soit d'un vœu envers le Seigneur, soit d'une promesse envers autrui. Le temps qui passe, les événements qui surviennent semblent devoir justifier l'oubli et l'absence de toute notion de fidélité à l'égard de ce qui est promis. L'Écriture déclare : « Parce que l'iniquité se sera accrue, la charité du plus grand nombre se refroidira... » Matt 24:12. La parole dite correspond de moins en moins à ce qui est véritablement pensé ; la parole ne lie plus celui qui la prononce, et celui-ci n'est plus « un » avec elle. Jésus dit : « Que votre parole soit oui, oui, non, non ; ce qu'on y ajoute vient du malin... » Matt 5:37, tandis que l'homme dit : oui et non ; non et oui ; car ce qu'il y ajoute vient des circonstances... ! C'est là le résultat de la manière irréfléchie avec laquelle une promesse est faite, en effet, telle la promesse d'accepter une responsabilité trop lourde et que l'on n'ose, après coup, refuser, ou celle exprimée dans un élan de générosité sans avoir de quoi y répondre deviendra tôt ou tard insoutenable pour celui qui l'a faite.

L'Écriture nous rapporte que les Gabaonites, à cause de la crainte qu'ils avaient des Israélites, leur firent croire qu'ils venaient de loin, feignant d'être fatigués et épuisés, et leur demandèrent de faire alliance avec eux. Sur ce, Josué et les chefs d'Israël jurèrent qu'ils ne les détruiraient pas comme les autres peuples de Canaan, au sujet desquels ils en avaient pourtant reçu l'ordre de la part de l'Éternel. Trois jours plus tard ils comprirent que les Gabaonites avaient agi avec eux par ruse, mais à cause du serment qu'ils leur avaient fait au Nom de l'Éternel, ils durent donc conserver ce peuple au milieu d'eux, et les destinèrent, dès lors, « ... à couper leur bois et à puiser leur eau... » Josué 9:21. L'erreur des chefs d'Israël fut qu'ils « ne consultèrent point l'Éternel » avant de se prononcer. Il nous est certainement arrivé de nous trouver nous-mêmes, à un moment ou un autre de notre vie en telle situation, décrite si justement par le sage, disant : « C'est un piège pour l'homme que de prendre à la légère un engagement sacré, et de ne réfléchir qu'après avoir fait un vœu... » Prov 20:25. Ainsi, dans le cas où une promesse aurait été faite « selon la chair », nous n'en sommes pas moins tenus de la respecter, même si cela est contrariant pour nous, suivant en cela la Parole du Psalmiste, disant : « L'homme ne se rétracte point, s'il fait un serment à son préjudice... » Ps 15:4. L'adversaire, qui met déjà toutes sortes d'obstacles pour nous faire rompre ou différer une promesse ou un vœu, ne saurait cependant nous empêcher d'être fidèles à notre parole, quand bien même les temps ou les circonstances nous seraient défavorables.

Lors d'une famine qui dura trois ans au temps de David, celui-ci chercha la face de l'Éternel pour en connaître la cause, et l'Éternel lui répondit : « c'est à cause de Saül et de sa maison sanguinaire, c'est parce qu'il a fait périr les Gabaonites... » II Sam 21:1. En effet, parce que Saül, prédécesseur de David, avait rompu le serment fait par Israël aux Gabaonites plusieurs siècles auparavant, le roi David et le peuple en subirent alors les conséquences. Ainsi, après s'être entretenu avec ceux qui avaient subsisté, David leur livra les « sept hommes d'entre les fils de Saül... », que les Gabaonites lui avaient demandé pour les pendre devant l'Éternel : II Sam 21:6. Les productions du pays et la vie de ses habitants furent donc affectées par cette famine, conséquence du parjure du roi Saül. Pour nous, en tant que rachetés, nous sommes appelés « à porter des fruits pour Dieu... » Rom 7:4, en étant, en même temps, vivifiés par Son Esprit et vivifiants pour nos frères en la foi. Mais, ainsi qu'il en a été de l'origine de cette famine, toute infidélité à une promesse ou à une parole donnée peut être, comme il en est aussi du péché, l'une des causes de stérilité spirituelle.

L'état de notre vie spirituelle peut donc être affecté suivant la fidélité ou non avec laquelle nous tenons notre promesse, ou nos résolutions qui sont en quelque sorte des promesses faites à soi-même, et ceci ne peut que rendre plus impératif encore cette exhortation de l'Écclésiaste, disant :

« Lorsque tu as fait un vœu à Dieu, ne tarde pas à l'accomplir, car il n'aime pas les insensés : accomplis le vœu que tu as fait. Mieux vaut pour toi ne point faire de vœu (ou de promesse), que d'en faire un et de ne pas l'accomplir. Ne permets pas à ta bouche de faire pécher ta chair, et ne dis pas en présence de l'envoyé que c'est une inadvertance. Pourquoi Dieu s'irriterait-il de tes paroles, et détruirait-il l'ouvrage de tes mains... ? » Ecc 5:3-5. Alors prenons courage, car le Seigneur aidera toujours Son enfant, qui a reconnu ses manquements, à accomplir ses promesses, afin d'ôter tout obstacle à la communion dans la lumière avec son Seigneur.

L'élan de l'amour fraternel ne doit donc pas nous porter à faire des promesses, sans connaître la Pensée du Seigneur. Le vif désir de Paul de visiter les croyants de Rome ne le contraignit point à leur en faire la promesse, mais simplement à leur écrire : « ... J'espère vous voir en passant, quand je me rendrai en Espagne... » Rom 15:24. La fraternelle insistance des Juifs d'Ephèse, incitant l'apôtre à revenir auprès d'eux à son retour de Judée, ne lui en arracha pas non plus la promesse, mais il leur écrit : « Je reviendrai vers vous, si Dieu le veut... » Act 18:21. Par contre, il n'eut pas besoin de promettre aux apôtres d'aller à Jérusalem pour leur exposer l'Évangile qu'il prêchait aux païens, puisque, dans ce cas leur écrit-il : « ... ce fut d'après une révélation que j'y montai... » Gal 2:2. Bien souvent, les difficultés parmi les croyants proviennent de ce que « l'émotion des débuts » engendre des promesses qui ne correspondent pas aux temps, aux forces ou aux moyens suffisants pour les accomplir. Cette précipitation à faire des promesses, à toujours « s'avancer », révèle cette propre assurance de penser être maître des événements à venir ; d'autre part, la promesse dite équivaut souvent à une sorte de commandement que l'on se donne, comme pour s'obliger à « s'obéir » à soi-même, afin de surmonter sa propre nature que l'on sait négligente ou changeante.

Le roi Hérode, fêtant son anniversaire avec tous ses grands et ses chefs militaires, ordonna que l'on fit danser la fille d'Hérodiade, qui lui plut, ainsi qu'à ses convives. L'ivresse et la convoitise suffirent à faire naître en son esprit obscurci la promesse avec serment de lui donner tout ce qu'elle demanderait. Ainsi, à l'instigation de sa mère, la jeune fille demanda la tête de Jean-Baptiste. Hérode, dit l'Écriture « fut attristé ; mais, à cause de ses serments et des convives, il commanda qu'on la lui donnât, et envoya décapiter Jean dans la prison... » Matt 14:9. Pour ne pas perdre la face, le serment d'Hérode fit de lui un meurtrier. En une toute autre circonstance, alors que Jésus parlait de Ses souffrances, de Sa mort et de Sa résurrection, Pierre, prenant la parole, lui dit : « Quand tu serais pour tous une occasion de chute, tu ne le seras jamais pour moi. Jésus lui dit : Je te le dis en vérité, cette nuit même, avant que le coq chante, tu me renieras trois fois. Pierre lui répondit : Quand il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai pas... » Matt 26:33-35. Et pourtant, cette nuit-là, il le renia.

Il n'y avait absolument aucun point commun entre la situation et les paroles d'Hérode concernant Jean-Baptiste, et la situation et les paroles de Pierre à l'égard de Jésus, sauf sur un seul qui nous instruit tous : en quelque situation que ce soit nous ne pouvons en aucun cas nous fier à notre propre sagesse ou à nos sentiments, pour assurer quoi que ce soit à qui que ce soit, ou engager l'avenir à l'égard de soi-même comme à l'égard d'autrui. Seules l'expérience de la vie et la souffrance façonnent notre esprit et notre cœur à recevoir le discernement spirituel, qui donne à notre parole force de lumière et vrai conseil, parce qu'inspirée par Celui qui seul connaît le terme de chaque chose, et le chemin tracé pour chaque vie. Puissions-nous donc humblement par nos paroles faire naître la confiance dans les cœurs, en devenant semblables à Celui duquel le psalmiste rend témoignage, disant : « Je me prosterne dans ton saint temple, et je célèbre ton Nom, à cause de ta bonté et de ta fidélité, car ta renommée s'est accrue par l'accomplissement de tes promesses... » Ps 138:2.